

De: Les avocats et notaires de l'État québécois aje@aje-qc.org 
Objet: ***SPAM*** Appui de Me Pierre Chagnon
Date: 22 novembre 2016 12:46
À: Ange apelletier@laneq.org

LA

AUX REPRÉSENTANTS DE « LES AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS »
(nous transmettrons nous-mêmes ce message aux membres de votre section)

Bonjour,

Nous reproduisons ici un texte que Me Pierre Chagnon a transmis au Journal Le Devoir.

Nous joignons également la lettre de remerciements que nous lui avons acheminée.

« Grève des avocats et notaires de l'État

Autour de 1000 avocats et notaires de l'État québécois sont en grève générale depuis le 24 octobre dernier. Appelons-les les juristes de l'État. Ces juristes, relativement inconnus de la part des médias et a fortiori du public exercent pourtant des fonctions essentielles. Nous ne les entendons pas, nous ne les voyons pas mais ce sont eux qui mettent de l'huile dans la lourde machine gouvernementale pour qu'elle puisse fonctionner. Coincés entre l'appareil politique, les exigences juridiques, la loi, la doctrine, la jurisprudence, ces derniers doivent souvent faire preuve de créativité, d'imagination, de dévouement et de disponibilité.

J'ai souvent été témoin de leurs longues heures de travail, de la pression qui s'exerçait sur eux, de leur besoin et de leur désir d'être constamment à jour dans leurs connaissances et de se perfectionner. Ayant été directeur du Service de la formation permanente au Barreau du Québec de janvier 1989 à avril 2007, puis vice-président du Barreau (2008-2009) et enfin bâtonnier du Québec (2009-2010), j'ai été un témoin privilégié de leur professionnalisme.

Ce que demandent les juristes de l'État, c'est la mise en place d'un mécanisme de détermination des conditions de travail, mécanisme qui tient compte de leur spécificité et de leur rôle unique dans l'administration au sein de l'État. Refuser ceci équivaut à la loi du plus fort, et la loi du plus fort, c'est la loi de la jungle.

Le gouvernement doit avoir une meilleure écoute de ses ressources humaines professionnelles.

Pierre Chagnon

Bâtonnier du Québec à la retraite »

Angèle Pelletier
Responsable des communications, de
l'information et des services aux membres
LES AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS
418-651-4888 poste 221
1-800-722-9648 poste 221
apelletier@laneq.org



Le 22 novembre 2016

« PAR COURRIEL »

Maître Pierre Chagnon
231, avenue Des Iles Percées
Boucherville (Québec)
J4B 2R2

Adresse de courriel : pm.chagnon@videotron.ca

OBJET : **Remerciements de LANEQ**

Monsieur le Bâtonnier,

Au nom du Bureau de direction de notre association et de tous les avocats et notaires de l'État québécois,
je vous remercie bien sincèrement de la position que vous avez adoptée dans le cadre de la grève

générale illimitée qui affecte actuellement notre groupe.

Nous espérons vivement que votre lettre soit publiée mais quoiqu'il en soit, nous vous sommes reconnaissants de cette initiative et de l'intérêt dont vous avez toujours fait preuve à l'égard des avocats et notaires de l'État québécois.

Notre principale revendication se fonde sur le principe de la reconnaissance de l'indépendance nécessaire de notre fonction et si nous faisons cette grève, c'est pour ne plus avoir à la faire. Avec des appuis comme le vôtre, nous atteindrons cet objectif.

Vous réitérant tous nos remerciements, je vous prie d'accepter, Monsieur le Bâtonnier, l'assurance de ma distinguée considération.

Le président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean Denis", is enclosed in a rectangular box. The signature is fluid and cursive.

Jean Denis, avocat

c.c. Avocats et notaires de l'État